



ECOLES

Maternelle Tony Lainé

Elémentaire Paul Emile Victor



GUIDE PRATIQUE

Services périscolaires





La volonté des élus est de présenter à travers ce guide l'ensemble des possibilités offertes en matière d'accueil périscolaire.

Vous y trouverez également toutes les fiches d'inscriptions nécessaires au bon fonctionnement des différents services.

En espérant que ce guide réponde à vos attentes, les services administratifs de la mairie restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.





Sommaire

Page 3	Les horaires d'ouverture des services
Page 4	Infos pratiques
Page 5	Le restaurant scolaire
Page 6	L'accueil périscolaire
Pages 7 à 10	Les transports scolaires

ANNEXES

Page 12 à 16	Le dossier unique d'inscription
Page 17	L'espace famille
Page 18	La fiche sanitaire de liaison (obligatoire)
Page 19	Règlement du restaurant scolaire





Horaires d'ouverture



ECOLE ELEMENTAIRE PAUL-EMILE VICTOR

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 - 8h50	APS				
9h00 - 12h00	CLASSE	CLASSE	CLASSE 9h00 - 11h30	CLASSE	CLASSE
12h00 - 13h30	REPAS		APS jusqu'à 12h30	ALSH + REPAS	REPAS
13h40 - 16h20	CLASSE	CLASSE			CLASSE
15h10 - 16h20					TAP
16h20 - 18h30	APS	APS		APS	APS
				17h00 Accueil du soir	

ECOLE MATERNELLE TONY LAINE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 - 8h50	APS				
9h00 - 12h10	CLASSE	CLASSE	CLASSE 9h00 - 11h40	CLASSE	CLASSE
12h10 - 13h30	REPAS		APS jusqu'à 12h30	ALSH + REPAS	REPAS
13h40 - 16h05	CLASSE	CLASSE			CLASSE
15h05 - 16h05					TAP
16h05 - 18h30	APS	APS		APS	APS
				17h00 Accueil du soir	

- Accueils périscolaires sur inscription
- Temps d'Activités Périscolaires sur inscription, non obligatoires
- Temps Education Nationale
- Repas au restaurant scolaire
- Accueil au centre de loisirs de Puygremier



Infos pratiques

Directeur école maternelle Tony Lainé	Olivier DELAGE	05.49.52.43.26	
Directrice école élémentaire Paul Emile Victor	Karine LAURIOUX	05.49.52.40.59	
Adjointe Jeunesse, Education et Solidarités	Sophie SEGUIN	06.22.95.03.88	sophimail@free.fr
Responsable Accueil Périscolaire Ecole Maternelle Tony Lainé	Bérengère DUQUERROY	05.49.00.44.71 06.19.74.78.86	b.duquerroy@dissay.fr
Responsable Accueil Périscolaire Ecole Elémentaire Paul Emile Victor	Ophélie CHAMPION	05.49.52.80.27 06.29.85.06.28	perisco.pev@dissay.fr
Directeur du Centre de Loisirs Puygremier	Mickaël VIGNOLET	06.19.74.78.90	alsh@dissay.fr
Service Administratif Mairie	Nadège ROCCIA	05.49.52.34.56	n.roccia@dissay.fr



RESTAURANT SCOLAIRE



(Tarification adoptée par Délibération du Conseil municipal en date du 31 mars 2023)

Les tarifs du restaurant scolaire sont étudiés chaque année et sont calculés en fonction du quotient familial.

QF	TARIFS
QF1 moins de 600	0.80 €
QF2 de 601 à 699	3.45 €
QF3 de 700 à 1000	3.85 €
QF4 supérieur à 1 000	3.95 €



Facturation

Chaque mois un avis des sommes à payer est émis par le service comptabilité de la Mairie et **payable au service de gestion comptable Poitiers 11 rue Riffault 86021 Poitiers** dans les 15 jours à compter de sa réception.

NB : en cas de changement de situation professionnelle en cours d'année merci de le signaler à la mairie.

MOYENS DE PAIEMENT

Chèque : à réception de l'avis ; mettre à l'ordre du Trésor Public

Le télépaiement par PayFip : www.payfip.gouv.fr/tpa/accueilportail.web

Informations

Chaque jour l'équipe de cuisine prépare plus de 300 repas pour les deux écoles. Toutes les préparations sont réalisées sur place, les menus sont élaborés en tenant compte des apports nutritionnels et de l'équilibre des repas. Ces principes sont aussi adaptés au goûter. Le restaurant scolaire de l'école élémentaire est équipé d'un self-service.

En cas d'allergie, vous devez fournir le repas de votre enfant dans une glacière.

Toute demande de menus spécifiques, devra faire l'objet d'un courrier et sera traitée au cas pas cas.

Pour les inscriptions aux restaurants scolaires remplir la fiche sanitaire en annexe et la remettre en mairie.



ACCUEIL PERISCOLAIRE



(Tarification adoptée par Délibération du Conseil municipal en date du 31 mars 2023)
Les tarifs de l'accueil périscolaire sont étudiés chaque année et sont calculés en fonction du quotient familial

QF	TARIFS
QF1 moins de 600	1.50 €
QF2 de 601 à 699	1.80 €
QF3 de 700 à 1000	2.00 €
QF4 supérieur à 1000	2.10 €
Gouter du soir	0.45 €
Moins 10% pour 2 enfants, moins 10 % par enfant supplémentaire	



En cas de retards répétés des familles au-delà de 5 minutes après les horaires en vigueur, une majoration forfaitaire de 10 € sera appliquée pour le mois en vigueur.

Facturation



La facturation est établie à la vacation (matin et/soir) et intervient en début de mois suivant et **payable au gestion comptable Poitiers 11 rue Riffault 86021 Poitiers**

NB : en cas de changement de situation professionnelle en cours d'année merci de le signaler à la mairie.

MOYENS DE PAIEMENT

Chèque : à réception de l'avis ; mettre à l'ordre du Trésor Public

Le télépaiement par PayFip : www.payfip.gouv.fr/tpa/accueilportail.web

Paiement par CESU (Chèque Emploi Service Universel) :
Valable pour les enfants âgés de moins 6 ans.

Informations

Ecole maternelle Tony Lainé :

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de **7h30 à 8h50** et de **16h05 à 18h30**.
- Mercredi : de **7h30 à 8h50** et de **11h40 à 12h30**.

Ecole élémentaire Paul Emile Victor :

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de **7h30 à 8h50** et de **16h20 à 18h30**.
- Mercredi : de **7h30 à 8h50** et de **11h30 à 12h30**.

NB Pour les inscriptions aux accueils périscolaires remplir la fiche sanitaire en annexe et la remettre en mairie.

Le Projet Educatif Territorial a pour objectifs principaux « l'éveil, la citoyenneté, et la parentalité ».

Tout en éveillant la curiosité des enfants et en les accompagnant à devenir de futurs jeunes citoyens, les élus souhaitent que le PEDT incite les parents à s'investir dans le développement culturel, sportif et citoyen de leurs enfants et dans le respect de l'environnement, en leur donnant la possibilité notamment de participer à des temps d'activités encadrés par des professionnels d'animation. La commune souhaite également continuer à favoriser l'égalité d'accès aux TAP via la gratuité.





TRANSPORT SCOLAIRE



Inscriptions

Le transport scolaire est géré par la communauté Urbaine de Grand Poitiers via Vitalis. L'abonnement demandé est en fonction du quotient familial.

L'inscription au service du transport scolaire s'effectue en agence ou sur le site internet de la E-boutique de vitalis-poitiers.fr. Une carte Vpass nominative vous sera délivrée.

Trois circuits sont instaurés pour assurer le transport des enfants jusqu'aux écoles. Dans chaque bus est présente **une accompagnatrice**.



Informations

Informations :

- Dans un souci de sécurité, les enfants inscrits à l'école maternelle devront **OBLIGATOIREMENT ETRE ACCOMPAGNES LORS DE LA DESCENTE DU BUS PAR UNE PERSONNE MAJEURE HABILITEE**. Une autorisation de prise en charge et/ou dépose doit-être remplie et remise en mairie (ci-joint en annexe).
- Dans le cas contraire, **L'ENFANT SERA AUTOMATIQUEMENT RECONDUIT A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE TONY LAINÉ**.



Services Transports Scolaires Horaires Vitalis



DISSAY Circuit Nouzières - P13

L au V	ARRETS	ARRETS	Me	LMJV
08:27	Maisonneuve	La Mourauderie	12:03	16:53
08:29	Nouzière	Rue des Amandiers	12:01	16:51
08:31	Longève	Chaix	11:59	16:49
08:39	Beaulin	Beaulin	11:58	16:48
08:43	Chaix	Longève	11:52	16:42
08:46	Rue des Amandiers	Nouzière	11:51	16:41
08:48	La Mourauderie	Maisonneuve	11:50	16:40
08:52	Ecole Paul Emile Victor		11:35	16:30
08:57	Ecole Tony Lainé		11:25	16:10

DISSAY Circuit Les Tiers - P14

L au V	ARRETS	ARRETS	Me	LMJV
08:27	Madone	Madone	12:17	16:55
08:32	Soleil Couchant	Marit Sud	12:09	16:49
08:37	La Morinière (le Château d'eau)	Marit Nord (L'Herbautière)	12:07	16:46
08:42	Les Tiers	La Cormaillère	12:04	16:43
08:44	La Cormaillère	Les Tiers	12:02	16:40
08:48	Marit Nord (L'Herbautière)	La Morinière (le Château d'eau)	11:58	16:36
08:49	Marit Sud	Soleil Couchant	11:56	16:34
08:57	Ecole Paul Emile Victor		11:50	16:30
09:02	Ecole Tony Lainé		11:45	16:10

DISSAY Circuit Aillé - P15

L au V	ARRETS	ARRETS	Me	LMJV
08:30	Rue du Froment (Les Daumonts)	Allée de Chaume	12:11	16:51
08:34	Cèdres	Cèdres	12:09	16:49
08:39	Allée de Chaume	Rue du Froment (Les Daumonts)	12:07	16:47
08:46	La jardelle	Aillé Fontaine	11:55	16:35
08:50	Aillé Fontaine	La jardelle	11:52	16:32
08:55	Ecole Paul Emile Victor		11:50	16:30
09:00	Ecole Tony Lainé		11:45	16:10



ANNEXES

- Le dossier unique d'inscription
- L'Espace Famille Inoé
- La fiche sanitaire de liaison (obligatoire)
- Autorisation de prise en charge et/ou dépose (transport scolaire)
- Règlement du restaurant scolaire